

## **Pour une conception coopérative des méthodes de lecture de Leo Strauss et Quentin Skinner**

Manuel Cervera-Marzal\*

(Université Paris-Diderot, Université libre de Bruxelles)

Les ouvrages des chercheurs en histoire des idées ne comportent que rarement des réflexions sur la méthode, alors qu'une telle réflexion est une exigence dans bien d'autres domaines. On pourrait soutenir qu'au sein des multiples disciplines académiques la philosophie fait exception et que l'exposé d'une méthode n'y est pas obligatoire. En effet, mise à part la philosophie analytique qui se distingue par sa prétention à la scientificité, les recherches en philosophie se caractérisent par leur absence quasi systématique de réflexion méthodologique. La spécificité de la philosophie ne justifie pas l'absence de méthodologie. Aussi cet article vise-t-il à interroger les règles de la méthode.

Il ne fait aucun doute que l'histoire des idées a des choses à dire à ceux qui travaillent sur la philosophie, ne serait-ce que pour la simple raison que la réflexion théorique se développe sur le long terme et que donc l'étude de l'histoire de cette réflexion (i.e. l'histoire des idées) vient nourrir les débats philosophiques du présent. Or, de même qu'on ne fait pas de l'histoire n'importe comment, il est nécessaire de nous interroger sur la méthode à adopter lorsque nous faisons de l'histoire des idées. Autrement dit, il s'agit de déterminer les techniques de lecture à adopter dans l'étude des textes philosophiques du passé. Une telle question est loin d'avoir préoccupé tous les philosophes contemporains. Mais deux d'entre eux, et non des moindres, lui ont accordé l'attention qu'elle mérite. Quentin Skinner et Leo Strauss ont, chacun à leur manière, développé une approche herméneutique des textes philosophiques du passé.

---

\* Diplômé de Sciences-Po Paris (2010), Master recherche « Sociologie et Philosophie politique » à l'Université Paris-Diderot (2011), actuellement doctorant allocataire à l'ULB et à l'Université Paris-Diderot. Travaille depuis trois ans sur la philosophie de la non-violence et sur la pensée de Miguel Abensour. Publications (sélection) : « Regards psychanalytiques sur la non-violence de Gandhi », in *Revue Française de Psychanalyse*, 75, 3, 2011, pp. 867-880 ; « Vers une théorie de la révolution non-violente », in *Dissensus*, 4, 2011, pp. 164-184. Contact : [manuelcerveramarzal@gmail.com](mailto:manuelcerveramarzal@gmail.com).

Il nous faut procéder par étapes. Nous commencerons par présenter successivement les méthodes d'interprétation des textes développées par Strauss et Skinner, en prenant soin d'expliquer en quoi elles nous semblent pertinentes mais aussi d'en pointer les limites. Nous serons alors en mesure de proposer une « conception coopérative » de leurs théories de l'interprétation. Pour « combiner » Strauss et Skinner (ce qui ne va pas de soi), nous devons rompre avec l'idée répandue qui considère leurs approches comme rivales et antithétiques. Enfin, l'examen de la *Lettre de la prison de Birmingham* de Martin Luther King nous fournira l'occasion d'appliquer et donc d'évaluer la pertinence de la méthode herméneutique ainsi élaborée.

### **I. Leo Strauss, un art d'écrire oublié**

La question de la lecture – comment lire un texte ? – est indissociable de celle de l'écriture – comment ce texte a-t-il été écrit ? Olivier Sedeyn, dans sa lumineuse préface à l'édition française de 2003 de *La persécution et l'art d'écrire*, résume ainsi la thèse de l'ouvrage de Strauss : « Il est nécessaire, pour parvenir à l'intelligence de certains textes du passé classique et moderne, de faire l'hypothèse que leurs auteurs ont "caché" leurs opinions les plus profondes derrière l'apparence d'opinions orthodoxes ou d'une hétérodoxie encore tolérable (nécessairement variable) ; la cause prochaine d'une telle écriture "ésotérique", ou d'un tel "art d'écrire", est la persécution, l'interdiction de la recherche indépendante par laquelle se définit la philosophie » (Sedeyn, 2003 : IX). C'est ainsi la persécution d'auteurs politiquement subversifs qui a donné naissance à une technique d'écriture particulière dans laquelle la vérité à propos des choses cruciales est présentée exclusivement « entre les lignes » en vue d'échapper aux griffes des censeurs. L'idée centrale est qu'un texte ésotérique est indissociable de son versant exotérique, les opinions hétérodoxes de l'auteur étant voilées par l'écriture exotérique. Son véritable message n'apparaît alors qu'à travers la pratique d'une lecture ésotérique.

Strauss ajoute que cette littérature ésotérique « s'adresse, non pas à tous les lecteurs, mais seulement au lecteur intelligent et digne de foi ». Ainsi, elle « a tous les avantages de la communication privée sans avoir son plus grand désavantage – n'atteindre que les relations de l'écrivain. Elle a tous les avantages de la communication publique sans avoir son plus grand désavantage – la peine capitale pour son auteur » (Strauss, 2003 : 27). Voilà en résumé la meilleure définition de l'écriture entre les lignes. Ceci étant dit, un problème se pose. Par quel miracle un homme peut-il publier un texte

dans lequel il parle à une minorité de ses lecteurs (les plus intelligents et dignes de foi) tout en restant silencieux pour la grande majorité ? Selon Strauss, on peut expliquer ce qui rend possible cette littérature par l'axiome suivant : « les hommes irréfléchis sont des lecteurs inattentifs, et seuls des hommes réfléchis sont des lecteurs attentifs » (Strauss, 2003 : 27). C'est pourquoi il suffirait à un auteur qui souhaite n'être compris que par une minorité d'écrire de manière suffisamment complexe (ésotérique) pour que seuls puissent le comprendre les lecteurs très attentifs. On objectera alors qu'un lecteur intelligent, qui aurait saisi la signification cachée de l'ouvrage et sa portée subversive, pourrait le dénoncer aux autorités politiques. Mais il n'en sera pas ainsi, rétorque Strauss, car comme l'enseigne l'adage socratique, les « hommes réfléchis sont en tant que tels dignes de foi et dépourvus de méchanceté » (Strauss, 2003 : 27).

Une difficulté supplémentaire se fait jour. Elle consiste à déterminer quels sont les textes pour lesquels une lecture ésotérique est pertinente. Dans quels cas sommes-nous fondés à pratiquer la lecture « entre les lignes » ? Car il ne faudrait pas plaquer arbitrairement cette approche herméneutique sur des textes qui seraient dépourvus d'un double niveau d'écriture. Il serait malvenu de rechercher un « sens caché » dans un livre qui n'en comporte pas. Comment, donc, distinguer les lectures entre les lignes qui sont légitimes de celles qui ne le sont pas ? Un premier critère fourni par Strauss est qu'il faut que le livre ait été composé en période de persécution car il n'y a d'art d'écrire qu'en situation de persécution. Mais alors la question n'est pas résolue – seulement déplacée – car il faut désormais déterminer *dans quels cas* il y a persécution. Or à ce sujet Strauss reste étonnamment silencieux, ne nous permettant pas de conclure.

Cependant, Strauss propose un second critère : « si un écrivain habile, possédant une conscience claire et une connaissance parfaite de l'opinion orthodoxe et de toutes ses ramifications, contredit subrepticement, et pour ainsi dire en passant, l'une des présuppositions ou des conséquences nécessaires de l'orthodoxie, qu'il admet explicitement et maintient partout ailleurs, nous pouvons raisonnablement soupçonner qu'il s'opposait au système orthodoxe en tant que tel, et nous devons étudier de nouveau tout son livre avec beaucoup plus de soin et beaucoup moins de naïveté que nous ne l'avons fait auparavant » (Strauss, 2003 : 35). Ce critère doit être analysé en profondeur car, comme l'écrit Thibaut Gress, « il se distribue selon la double logique du subjectif et de l'objectif » (Gress, 2011). Subjectivement, l'auteur doit posséder une « conscience claire et une connaissance parfaite de l'opinion orthodoxe » ; autrement dit, « il n'y a de déviance par rapport à l'orthodoxie que *consciemment* : quelqu'un qui écrirait contre l'orthodoxie

sans connaître cette dernière ne serait qu'un ignare, qui dévierait incidemment ». Cette première dimension, l'*écart volontaire et conscient* à l'égard de l'orthodoxie, se double d'une seconde, « qui consiste à remarquer une contradiction objective ». L'art d'écrire se loge dans la *contradiction* entre l'attachement déclaré à l'orthodoxie et d'autres affirmations de l'écrivain. Mais ce critère, comme le précédent, est bancal. Strauss nous explique que si un penseur qui a une connaissance parfaite de l'orthodoxie la contredit subrepticement mais s'y conforme partout ailleurs dans le livre, on a des raisons de penser qu'en réalité il y est opposé. On pourrait objecter à Strauss qu'il déduit de sa prémisse une conclusion trop large. Rien, en effet, ne justifie que l'auteur s'oppose à l'ensemble du système orthodoxe et non simplement à l'une de ses composantes, sur une base réformiste et modérée. Il n'y aurait alors nul art d'écrire mais uniquement une timide protestation reflétant de manière transparente l'opinion de l'auteur.

Strauss avance un troisième et dernier critère – d'ordre utilitaire – de la lecture entre les lignes. Sous une forme négative, il écrit que « lire entre les lignes est strictement interdit dans tous les cas où cela serait moins exact que de ne pas le faire ». Mais à nouveau le critère est trop vague, car il ne nous dit pas ce que nous devons entendre par « moins exact ».

Faut-il en conclure que Strauss échoue à déterminer les cas dans lesquels sa méthode de lecture est appropriée ? Peut-être, mais cela n'invalide en rien cette méthode. Car nous avons depuis le départ considéré l'art d'écrire comme indissociable de la persécution. Strauss lui-même écrit qu'« il existe une corrélation nécessaire entre la persécution et le fait d'écrire entre les lignes » (Strauss, 2003 : 35). Or, n'y a-t-il pas justement là un art d'écrire, par lequel le philosophe américain dissimulerait à ses lecteurs une partie de sa pensée qu'il juge difficilement énonçable explicitement ? Il nous semble en effet, comme l'ont fait remarquer de nombreux commentateurs de Strauss, que le contexte de persécution n'est pas nécessaire à l'écriture ésotérique. L'écriture entre les lignes serait liée à « la nature même des problèmes fondamentaux et de la recherche de la vérité à leur propos » (Sedeyn, 2003 : X). En réalité, contrairement à ce que dit Strauss exotériquement, l'art d'écrire n'aurait pas une fonction protectrice mais une fonction pédagogique : en adoptant un style ésotérique, l'auteur chercherait moins à se protéger et à éviter la répression qu'à éveiller ses jeunes lecteurs et à les éduquer à la pratique de la philosophie. C'est pourquoi Strauss, qui n'avait aucune répression à craindre, ferait lui-même usage d'un art d'écrire dans son ouvrage. Il s'agirait de mettre en place des stratagèmes littéraires visant à sélectionner les élèves et à dégourdir leur esprit. Ainsi, l'écriture entre les lignes serait moins une cape magique

(permettant de passer inaperçu aux yeux des censeurs) qu'une propédeutique philosophique (servant à instruire les lecteurs qui en sont dignes et à les élever au statut de philosophe). Par conséquent, la lecture ésotérique ne devrait pas s'appliquer qu'aux ouvrages rédigés dans une époque de persécution. Elle concernerait plutôt l'ensemble des grands textes de la tradition philosophique.

Bien que Strauss ne nous donne pas la clé qui permette de savoir avec sûreté quand un texte comporte un double enseignement (ésotérique et exotérique), il nous indique les indices autorisant à soupçonner la présence d'un art d'écrire. Certains traits d'un texte doivent éveiller la curiosité du lecteur : « obscurité du plan, contradiction, pseudonymes, répétitions inexacts d'affirmations antérieures, expressions bizarres, *etc.* » (Strauss, 2003 : 40). Le « etc » comporte les titres de chapitres, les anecdotes, les allusions à d'autres textes, et d'autres détails encore que ne nous mentionnons pas ici et que chacun peut chercher à découvrir. La suggestion de Strauss est que ces détails n'en sont justement pas, car ils peuvent éveiller le lecteur à la présence d'un enseignement caché entre les lignes. Nous aurions là des signes annonciateurs envoyés volontairement ou non par l'auteur, et permettant à l'exégète de déceler l'existence d'un double niveau d'enseignement. Aussi ne doit-on pas s'étonner de la scrupuleuse minutie avec laquelle Strauss analyse, dans *La persécution et l'art d'écrire*, le *Traité théologico-politique* de Spinoza et le *Guide des égarés* de Maïmonide. Seul ce souci du détail permet de mettre à jour – s'il existe – l'enseignement ésotérique d'un auteur.

Ces différentes indications rendent utilisable la méthode d'interprétation straussienne, à condition que l'on prenne acte de ses insuffisances mentionnées plus haut, et qu'on la combine avec l'approche skinnerienne que nous allons présenter bientôt. Avant cela, et pour conclure avec Strauss, tentons d'envisager la possibilité d'une lecture ésotérique ne présupposant ni l'incompétence des lecteurs ni la toute-puissance des philosophes. Il y a en effet chez Strauss l'affirmation hautement contestable de l'existence éternelle d'une classe d'homme particulière, celle des philosophes, qui se caractériserait comme la seule à mériter et à contempler la vérité. Les autres, le peuple ignorant, devraient se satisfaire d'un enseignement à leur mesure, c'est-à-dire superficiel. Pour Strauss qui, en bon platonicien, a le peuple en horreur, « cette ignorance est salvatrice car elle est bienfaisante politiquement, l'ordre politique reposant justement sur cette propension à croire le faux » (Gouverneur, 2009 : 42). Les reproches qu'il adresse à la démocratie moderne sont connus : elle serait « égalitariste aux dépens de l'excellence et individualiste aux dépens du bien commun »

(Gouverneur, 2009 : 42). Ne nous attardons pas sur l'inanité de ses considérations élitistes qui frisent parfois le mépris. Un seul ouvrage, *La nuit des prolétaires* (Rancière : 1981), suffirait à prouver à Strauss que ce « peuple » soi-disant incapable et naïf est en réalité bien disposé à lire, et même à écrire, de la philosophie. Heureusement nous pouvons refuser cet élitisme – qui ne fait qu'entraver la réflexion – sans pour autant devoir rejeter l'herméneutique straussienne dans son ensemble.

## **II. Quentin Skinner : du contextualisme dialectique à l'intentionnalisme**

Quentin Skinner propose lui aussi une méthode d'interprétation à forte valeur heuristique. Sa réflexion part d'une critique radicale des méthodes herméneutiques qui ont jusqu'ici prévalu dans l'étude de l'histoire des idées. L'enjeu central d'une « bonne interprétation » est de cerner la nature des *relations* qui unissent un texte à son contexte. Sur ce point, Skinner dénonce deux approches épistémologiquement erronées.

Une première lecture se fonde sur le principe d'une interprétation exclusivement interne des textes du passé. Les œuvres philosophiques seraient compréhensibles à partir d'elles-mêmes, indépendamment du contexte dans lequel elles ont été produites. Cette forme d'essentialisme part du présupposé qu'un texte contiendrait en lui-même l'ensemble des éléments nécessaires à son élucidation. Il serait possible d'en cerner les enjeux sans même connaître la date de sa rédaction, sa provenance géographique et, à la limite, son auteur. En arrière-fond de cette herméneutique essentialiste on retrouve l'idée que la philosophie poserait des questions pérennes, universelles et atemporelles. Étant certain de retrouver les mêmes thèmes dans chaque œuvre philosophique, l'interprète n'aurait pas à se soucier des circonstances sociales et politiques dans lesquelles ces œuvres furent rédigées. Le travail d'investigation consisterait même au contraire à épurer un texte de tout ce qu'il peut contenir de circonstanciel. En ignorant délibérément les conditions historiques particulières de production des textes d'histoire de la pensée, l'approche essentialiste enferme l'opération d'interprétation dans le ciel des idées.

Contre cette méthode essentialiste, un contextualisme auto-suffisant conduit à penser que tout ce que dit un texte est déjà présent dans son contexte historique. Le sens du texte serait déterminé, de manière exclusive, par son contexte. Dans cette perspective, les œuvres philosophiques sont envisagées comme des réponses immédiates aux débats sociaux ou intellectuels dans lesquels elles s'inscrivent. Aussi la compréhension des productions textuelles passe avant tout par l'étude des structures et

dynamiques de la société de leur temps. Le présupposé méthodologique est celui d'une *insuffisance ontologique du texte*, « qui ne contient pas, et ne peut pas contenir, l'ensemble des facteurs permettant d'élucider les significations dont il est porteur » (Gautier, 2004 : 181). La méthode contextuelle, fonctionnant sur le mode du déterminisme sociologique, tend ainsi à diluer la figure de l'auteur en réduisant à néant son impact sur le texte. Car si le texte est entièrement contenu dans son contexte et trouve son sens hors de lui-même, il perd toute consistance propre, et l'écrivain n'est rien, puisqu'il n'est que le produit de mécanismes socio-historiques.

Pour Skinner, l'essentialisme et le contextualisme manquent tous deux leur objet en opérant une rupture radicale entre le texte et son contexte, alors qu'il conviendrait au contraire de mettre en avant les relations qu'ils entretiennent. « D'un côté, en effet, l'autonomisation du texte par le recours à une herméneutique close réduit à néant l'effectivité du contexte qui, par un effet d'abstraction, se trouve coupé de tout rapport aux idées. Dans ce cas, le contexte est à comprendre, au mieux, comme ce qui relève de l'anecdote et intervient sur le mode exclusif de l'illustration. De l'autre côté, et symétriquement, la seule considération du contexte subordonne l'existence et la pertinence des significations et des idées étudiées à cela qu'elles sont causées par un contexte. L'abstraction joue ici dans l'autre sens et le texte, le plus souvent, vient illustrer ce qui est donné par l'étude du contexte » (Gautier, 2004 : 182). Tel est donc l'enjeu de la rénovation méthodologique de Skinner : élaborer une description des relations entre texte et contexte qui n'essentialise pas l'un des termes aux dépens de l'autre, et évite de cette manière les deux travers présentés ci-dessus.

Strauss n'a pas nommé la méthode qu'il élabore. Mais nous pensons pouvoir lui accoler l'expression de « contextualisme dialectique ». Il s'agit, par le terme « contextualisme », d'insister sur la prise en compte du contexte dans la compréhension de la pensée d'un auteur et de s'écarter ainsi des méthodes essentialistes. Mais, en ajoutant tout de suite la dimension « dialectique » de ce contextualisme, nous faisons en sorte de nous éloigner du contextualisme radical dénoncé précédemment. Le mérite de Skinner est de nous avertir que si le contexte influence le texte, la réciproque est toujours vraie : il est tout à fait possible, et c'est fréquent, que le texte modifie le contexte dans lequel il est énoncé. Il s'institue entre eux un dialogue par lequel le texte hérite de l'arrière-plan contextuel où il est émergé tout en contribuant à le modifier puisqu'au final le contexte n'est rien d'autre que la somme ses éléments, à savoir l'ensemble des textes qui le composent. En ce sens, chaque œuvre modifie l'univers qui l'a fait advenir. Aussi peut-on dire que le texte est en situation d'*autonomie relative vis-à-*

vis de son contexte. De cette autonomie relative découle directement l'exigence d'un contextualisme dialectique. Mais la notion de contexte est une catégorie qui recouvre un large panel de phénomènes. Skinner en est conscient, et précise que dans l'interprétation des textes philosophiques du passé c'est le *contexte intellectuel* qui doit être pris en considération. Le contexte social reste intéressant, mais de manière secondaire. Analysant les concepts hobbesiens dans le cadre d'une histoire intellectuelle, il écrit : « Mon objectif est de situer la théorie et la pratique hobbesiennes de la science civile au sein d'un *contexte intellectuel* dans lequel, je crois, elle s'est formée. En Hobbes, c'est moins l'auteur d'un système philosophique qui m'intéresse que le contributeur à une série de débats sur le concept de *scientia civilis* hérité de la Renaissance » (Skinner, 1997 : 103).

Nous en arrivons au point nodal de la méthode skinnerienne : l'intentionnalisme. Car le contextualisme dialectique de Skinner ne prend sens qu'en tant qu'intermédiaire vers l'intentionnalisme. Autrement dit, Skinner insiste à ce point sur la connaissance du contexte intellectuel car c'est par ce biais que l'on peut comprendre l'intention de l'auteur, qui est rarement contenue dans le texte lui-même. Jacques Guilhaumou résume en ces termes la position intentionnaliste : « la *signification* des textes, en tant que configurations d'idées en contexte, provient de la manière dont les auteurs expriment leurs *intentions* en accord avec les conventions et les normes langagières qui gouvernent leur manière d'intervenir » (Guilhaumou, 2001 : 689). L'intention de l'acteur ou de l'auteur à laquelle se réfère Skinner doit être définie par un recours à la théorie austinienne des actes de langage (*speech act*). L'intention que Skinner juge importante de connaître dans l'entreprise d'interprétation d'un texte est l'*intention illocutoire*, qu'il faut différencier de la « motivation » de l'acteur/auteur. Alors que la motivation est l'intention « de faire x », l'intention illocutoire est l'intention « en faisant x ». Ces deux notions sont à distinguer aussi des « conséquences perlocutoires » du texte ou de l'action. Pour illustrer ces trois concepts, reprenons l'exemple skinnerien de l'officier de police qui formule l'énoncé suivant à un garçon debout sur un étang en hiver : « la glace est très fine ». A priori l'officier peut avoir différentes « motivations » pour formuler cet énoncé (peut-être qu'il est préoccupé par la sécurité du garçon, ou qu'il veut que les passants voient qu'il fait son travail, ou bien qu'il ne veut pas avoir à plonger pour sauver ce garçon dans l'eau glacée). L'intention illocutoire de l'officier, ce que l'officier « fait » en formulant cet énoncé, est d'*avertir* le garçon. Au final, l'acte d'avertissement peut amener différentes *conséquences perlocutoires* – le garçon peut être effrayé par la mise en garde, il peut choisir de l'ignorer, ou peut en être amusé. Ce qui

importe dans de telles situations, cependant, c'est à la fois que l'officier se comprend lui-même comme étant engagé dans l'acte d'avertissement et que le garçon reconnaît cet énoncé comme un avertissement. Ainsi, en vue d'établir *l'intention* d'un agent faisant quelque chose, nous devons prendre en compte non seulement l'énoncé mais *le contexte* dans lequel il est énoncé ; contexte qui est déterminant pour la réception de l'énoncé (Ward, 2009 : 241). Pour comprendre ce qu'un auteur veut dire en écrivant ce qu'il écrit, pour recouvrer la force illocutoire de son énoncé, il importe de connaître les « conventions langagières » en vigueur, son environnement argumentatif et rhétorique, les manières ordinaires de prendre position. Ce travail de repérage des conventions langagières doit se doubler d'une description de l'univers des mentalités et des croyances. Lorsque Skinner étudie par exemple la pensée de Bodin, il lui importe peu d'enquêter sur la vérité (ou la fausseté) de ses croyances en la sorcellerie. L'historien des idées doit plutôt s'attacher à l'analyse de l'univers intellectuel (croyances, représentations, idées) en vigueur à l'époque de Bodin, en vue d'évaluer la « rationalité » des croyances de Bodin en fonction de leur contexte. La rationalité d'une croyance est relative à l'ensemble des conventions culturelles qui l'encerclent, tandis que la vérité d'une croyance n'est pas relative à ces conventions. La tâche de l'interprète n'est pas de déterminer si la sorcellerie est « vraie » mais de savoir si les contemporains de Bodin y croyaient aussi. La connaissance de ce contexte culturel éclaire les intentions de l'auteur et donc la compréhension que l'on aura de son texte.

Description factuelle rigoureuse du *contexte*, élucidation de *l'intention illocutoire* de l'auteur et *interprétation* de son texte forment donc les trois axes indissociables de l'herméneutique skinnerienne. La réalisation de l'un n'est possible qu'à travers les deux autres. La prise en compte de ces trois éléments et leur mise en relation constituent à nos yeux la voie la plus juste dans l'exercice herméneutique en général. Lorsque de grands textes philosophiques sont engagés dans de virulents débats d'idées, il est d'autant plus pertinent de prendre en compte le « contexte intellectuel » de leur élaboration. De même, comme nous le verrons à travers l'exemple de la *Lettre de la prison de Birmingham*, il est indispensable de saisir l'intention de Martin Luther King pour aborder correctement son texte.

### **III. Pour une conception coopérative et complémentaire des méthodes de lecture de Strauss et de Skinner**

Parmi ceux qui s'intéressent aux questions de méthode en histoire des idées, d'aucuns considèrent comme rivales voire antithétiques les

approches de Strauss et Skinner. Sans chercher à nier ce qui distingue leurs méthodes respectives, nous souhaiterions nuancer leur opposition en vue d'en proposer une conception coopérative qui insiste sur leur complémentarité ; complémentarité que nous illustrerons à travers l'exégèse de la *Lettre de la prison de Birmingham* de Martin Luther King.

A ceux qui présentent leurs approches comme antinomiques, nous devons reconnaître que le seul dialogue que nous leur connaissions se résume en une critique de Strauss par Skinner sur des points que nous avons déjà développés précédemment : présumer la naïveté des censeurs, identifier les hommes irréfléchis à des lecteurs inattentifs, et ne pas parvenir à fournir un critère de ce qui constitue une « ère de persécution » qui autorise une lecture ésotérique (Skinner, 2002 : 71 et 79). Il y a à nos yeux l'opportunité manquée d'un échange productif entre ces deux importantes théories de l'interprétation (Ward, 2009 : 236-255). En effet, comme l'a remarqué Ian Ward, le point de recouvrement de leurs théories se situe au niveau de l'importance accordée à l'intention des auteurs. Strauss fait valoir que la marque d'une bonne interprétation d'un texte du passé est de « comprendre la pensée d'un philosophe exactement comme il se comprenait lui-même » (Strauss, 2003 : 28). Ce critère est compatible avec celui de Skinner, qui formule en négatif ce que Strauss vient de dire en positif : « On ne doit jamais attribuer à un penseur une idée ou une affirmation si l'on n'est pas certain qu'il aurait vu là une description exacte de ce qu'il pense » (Skinner, 2002 : 77). Ainsi Strauss comme Skinner placent l'accent sur la fidélité à l'intention de l'auteur.

Mais, si l'on va au fond des choses, n'est-il pas problématique que la notion d'« intention » prenne des acceptions différentes dans les théories interprétatives de chacun des deux penseurs ? Il convient effectivement de rappeler que Strauss désigne par là l'intention subversive qu'un auteur hétérodoxe cherche à cacher entre les lignes de son texte, alors que Skinner fait référence à l'intention illocutoire contenu dans un énoncé. Mais cette différence de définition n'éloigne leurs théories respectives que très provisoirement, car, en se focalisant sur les énoncés de type *ironique*, Skinner – en est-il conscient ? – fait un grand pas en direction de l'intention telle que conçue par Strauss. L'intention straussienne est celle de l'*obliquité*, par laquelle un auteur voile sa véritable intention hétérodoxe derrière un enseignement exotérique conforme à l'orthodoxie. L'auteur ne fait pas de l'honnêteté une obligation morale puisqu'il n'hésite pas à tromper ses lecteurs par le recours à un double niveau d'écriture – ésotérique et exotérique. Or, force est de constater que Skinner aussi centre son analyse sur les stratégies rhétoriques *obliques*, dont la première d'entre elles est

l'ironie. La contradiction entre plusieurs affirmations d'un même texte peut s'expliquer pas la nature ironique de l'une d'entre elles. Lorsque deux affirmations sont contradictoires, Skinner suggère de vérifier si l'une des deux n'est pas ironique, disant ainsi l'inverse de ce que pense l'auteur. L'ironie invite donc à distinguer ce qui est dit de ce qui est signifié. L'écriture ironique exige des lecteurs qu'ils essaient de discerner les affirmations sincères de celles cachées derrière une façade. Mais en faisant une place à l'ironie et à d'autres stratégies rhétoriques qui peuvent impliquer une obliquité délibérée, Skinner n'est-il pas en train d'admettre la possibilité d'activités *ésotériques* ? Il semble bien que oui. Et, ajoute Ian Ward, lorsqu'on compare les analyses respectives du *Léviathan* de Hobbes par Skinner ou du *Hiéron* de Xénophon par Strauss, on s'aperçoit que les deux penseurs s'attachent à l'étude des mêmes techniques littéraires (Ward, 2009 : 247).

Cette focalisation commune sur l'intention de l'auteur étant acquise, deux points persistent qui séparent irrémédiablement Strauss de Skinner. Nous disions que ce dernier considère l'activité herméneutique comme étant pleinement distincte et indépendante de celle qui consiste à évaluer la valeur-vérité des énoncés étudiés. Le concept de vérité n'a pas à intervenir dans l'entreprise d'explication des croyances d'un auteur. Tout au plus l'interprète est-il en droit d'évaluer la « rationalité » des croyances de l'auteur, c'est-à-dire de les jauger au regard des croyances les plus répandues à son époque. Strauss à n'en pas douter s'offusquerait devant une telle position dans laquelle il verrait une regrettable manifestation de l'historicisme caractéristique de la modernité (Strauss, 1986). A cet esprit historique qui, pétrit d'un idéal de neutralité axiologique, se refuse à émettre le moindre jugement, Strauss oppose l'esprit philosophique guidé par la recherche de la vérité. Il avance une haute idée de la philosophie politique, considérant qu'elle a pour fonction de « remplacer *l'opinion* sur la nature des choses politiques par *la connaissance* de la nature des choses politiques ».

Une dernière différence relève de la *pratique* herméneutique. De par sa théorie de l'art d'écrire autant que par sa formation allemande où il fut très tôt initié à la philologie, Strauss pratique l'interprétation en portant son attention sur les moindres *détails* du texte. Avec une précision chirurgicale, il dissèque les phrases, retourne les mots, confronte les répétitions. Le texte est analysé au microscope. Skinner à l'inverse, en raison de son contextualisme dialectique et de sa formation d'historien, aborde une œuvre philosophique en commençant par examiner ses alentours. L'accent est porté sur le *contexte* intellectuel. Strauss plonge dans le texte, Skinner regarde

autour. Cette différence d'approche pose la question suivante : entre ces deux paradigmes, faut-il choisir l'alternative ou l'articulation ? Autrement dit, leur différence est-elle une contradiction qui exige que nous abandonnions soit Strauss, soit Skinner ? Ou n'est-elle pas plutôt une invitation à la rencontre, à l'articulation ? Cette seconde option recueille notre faveur. La chirurgie des détails et la promenade contextuelle, loin de s'opposer, se complètent. Leur coopération est en mesure de dévoiler les richesses théoriques de bien des textes. Pour illustrer la fécondité de cette herméneutique skinnero-straussienne, arrêtons-nous maintenant sur un texte de Martin Luther King.

#### **IV. Lettre de la prison de Birmingham : un positivisme de circonstances**

En avril 1963, le mouvement pour la déségrégation des bus, des écoles, des parcs et des bars de Birmingham bat son plein. Mais le 10 avril, la campagne est mise en péril. Le mouvement doit faire face à une pénurie financière, et n'est plus en mesure de payer les cautions pour libérer les militants noirs déjà emprisonnés. Dans le même temps, les autorités municipales ségrégationnistes obtiennent d'une Cour de l'Etat l'interdiction pour les leaders du mouvement de mener de futures manifestations. Cette situation met King face à un dilemme moral : braver la décision injuste de la Cour en prenant la tête de la manifestation, mais ainsi risquer grandement de se retrouver en prison, ou ne pas participer à la marche et rester libre, ce qui lui permettrait de travailler à la récolte de fonds destinés à payer les cautions. Optant pour la première solution, King se rend à la manifestation et, comme prévu, est arrêté le jour même. Le mardi 16 avril, il reçoit une visite de ses avocats qui par la même occasion lui amènent un numéro du *Birmingham News* datant du 12 avril. Dans ce journal, King peut lire une déclaration signée de huit responsables religieux blancs de la ville, invectivant les Noirs, leur demandant de cesser leurs manifestations et louant la police municipale pour ses manières d'agir. C'est en réaction à ce texte que, dans les marges du *Birmingham News* puis sur des bouts de papier hygiénique, King se mit à écrire à la dérobée une réponse qui sera bientôt connue comme l'un des grands textes politiques de l'histoire : *La lettre de la prison de Birmingham*. En quelques jours la lettre, sortie clandestinement de la prison, est diffusée à plus d'un million d'exemplaires. Elle est aujourd'hui considérée comme l'expression la plus significative de la philosophie politique du mouvement des droits civiques.

Proposons maintenant une lecture de ce texte par le biais d'une approche skinnero-straussienne. Plutôt que d'expliquer, pour chaque

avancée dans l'investigation que nous allons mener, ce que nous devons à Skinner, ce que nous devons à Strauss ou ce que nous devons aux deux, expliquons dès maintenant, *une fois pour toutes*, ce en quoi nous sommes redevable à chacun d'entre eux. Cela allégera notre exposé et nous évitera le fastidieux travail qui consisterait à intercaler dans notre interprétation du texte de King les raisons qui nous conduisent à faire cette interprétation. Concrètement, nous souhaitons éviter la lourdeur de formulations telles que : « Grâce à Skinner qui enseigne que (X), nous pouvons comprendre que (Y) quand King écrit que (Z) ». Disons donc tout de suite ce que Strauss et Skinner nous apportent chacun, et en quoi leurs contributions sont complémentaires. Nous pourrions ensuite nous contenter d'une analyse classique formulée sur le modèle : « King écrit que (Z), ce qui signifie que (Y) »

Bien lire un texte exige de lui adresser la bonne question. Et cette question ne saurait sortir de nulle part. Elle doit venir du texte lui-même. Mais si elle est contenue dans le texte, elle ne s'y révèle pas explicitement. La tâche de l'interprète est de défricher pour l'y retrouver. En auscultant le texte dans ses moindres détails, Strauss met à jour la question, celle qui permet de saisir l'enjeu véritable. Strauss pose la question. Skinner donne la réponse. La résolution de l'énigme mise au jour par l'approche straussienne demande d'élargir la focale, c'est-à-dire de prendre en compte le *contexte*. Strauss ouvre la voie à la bonne interprétation, il indique la route à suivre. A la suite de quoi Skinner met l'essence qui permet de rouler jusqu'au bout du chemin.

La *Lettre*, d'une trentaine de pages dactylographiées, aborde une multiplicité de thèmes : le déroulement d'une action non-violente, la stratégie à mettre en œuvre, l'histoire de la ségrégation et celle du mouvement anti-esclavagiste, les origines religieuses de la non-violence, le rôle des Blancs dans la société contemporaine, la question de l'extrémisme politique, la complicité de l'Eglise et son racisme ordinaire, l'augustinisme politique, le critère de distinction entre lois justes et injustes, etc. Face à cette profusion, il est malaisé de savoir « par où ? » aborder notre objet. C'est ici que nous recourons à Strauss et à l'attention aux détails, en vue de cerner l'enjeu du texte. Historiquement et philosophiquement, la *Lettre* est un grand texte, certes. Mais par quel biais l'aborder pour bien le comprendre ? La question centrale de King est celle de la légitimité de la désobéissance aux lois (ségrégationnistes). King a d'ailleurs pris la plume pour répondre à ceux qui reprochent aux Noirs leurs actions illégales.

Comment donc s'y prend-il pour justifier la désobéissance civile ? Invoquant saint Thomas, King insiste sur la nécessité de distinguer les lois

justes, « en accord avec le droit naturel », des lois injustes, « qui ne prennent pas racine dans la loi éternelle ». Puis, convoquant saint Augustin, il ajoute « qu'une loi injuste n'est pas une loi » et, en conséquence, qu'elle ne mérite pas qu'on lui obéisse. Cette rhétorique argumentative reprend sans le modifier l'argumentaire jusnaturaliste classique. De fait, dans la *Lettre*, on relève sept références directes au « droit naturel » et un développement de quatre pages sur la doctrine jusnaturaliste. *Pourtant*, une lecture attentive révèle qu'au début de la lettre King justifie la désobéissance civile au nom des « droits constitutionnels » (King, 2006 : 112), et non du droit naturel. Ce *détail* – Strauss nous a appris à nous soucier des détails ! – ne doit pas manquer de nous interroger : pour justifier la désobéissance, King mobilise tour à tour le droit naturel (sept fois) et les droits constitutionnels, c'est-à-dire le droit positif (une fois). Quelle était donc la nécessité pour King de faire appel à la Constitution comme instance légitimante de sa lutte ? Aucune. On sait, d'une part, que King ne manquait pas une occasion de signaler les imperfections de la Constitution fédérale. Les valeurs qu'il a mises au centre du mouvement des droits civiques – non-violence et souveraineté de la conscience – ne sont pas celles de la Constitution américaine – liberté et égalité. On sait, d'autre part, que l'argument jusnaturaliste possède une solidité théorique qui rend inutile l'invocation supplémentaire de l'argument positiviste des droits constitutionnels. Le recours aux « droits constitutionnels » est donc surprenant à plus d'un titre : il est « inutile » lorsqu'on a développé une rhétorique du droit naturel, et il est a priori contradictoire avec ce que dit King dans le reste de son discours, où il est loin de se montrer fervent défenseur de la Constitution américaine. Enfin, il n'est pas coutume de faire cohabiter un discours jusnaturaliste avec un discours positiviste lorsqu'on connaît – et King les connaissait – les rivalités que n'ont cessé d'entretenir ces deux doctrines juridiques.

L'évocation kingienne des « droits constitutionnels » *fait* donc *problème*. Et c'est en affrontant cette question qu'une interprétation de la *Lettre* peut se révéler productive. Quelques lignes après la mention des droits constitutionnels, King relève lui-même le paradoxe : « Que nous, défenseurs si vigilants de l'application de la loi de la Cour suprême de 1954 interdisant la ségrégation dans les écoles publiques, nous ayons maintenant la volonté consciente d'enfreindre les lois, cela peut paraître paradoxal » (King, 2006 : 114). Mais y a-t-il réellement paradoxe ? Autrement dit, les Noirs sont-ils véritablement des « défenseurs » de la Cour suprême et, par conséquent, de la Constitution (car la Cour suprême a pour fonction de veiller au respect de la Constitution) ? Ou, au contraire, ne serait-on pas là face à un *art d'écrire* par lequel King affiche un attachement de façade –

pour des raisons qui restent à déterminer – au droit positif ? C'est là notre hypothèse, que nous avons pu formuler grâce à l'attention au détail et à la théorie de l'écriture entre les lignes, que nous devons toutes deux à Leo Strauss. Mais, pour aller plus loin, c'est-à-dire pour élucider les raisons pour lesquelles King pratique l'art d'écrire dans la *Lettre de la prison de Birmingham*, il faut nous tourner vers Skinner et le *contexte* d'écriture de la *Lettre*. La prise en compte du contexte implique de nous détacher du seul texte pour intégrer à notre interprétation la dimension évolutive et historique du mouvement des droits civiques. D'une herméneutique statique et limitée au texte, qui nous a été utile pour saisir l'enjeu de la *Lettre*, passons à une herméneutique dynamique et contextuelle. Par ce changement de focale nous comprendrons pourquoi King, jusnaturaliste convaincu, fait usage – le temps d'une phrase – d'une rhétorique positiviste.

Dans une culture pétrie de positivisme et de légalisme, comme celle des Modernes, la meilleure façon de justifier la désobéissance civile est précisément de prouver qu'elle est légale. S'ils veulent convaincre le public, les désobéissants devraient s'abstenir d'une argumentation jusnaturaliste du type « je reconnais le caractère illégal de mon acte, mais peu m'importe car il est conforme à la volonté de Dieu et aux lois de la nature » ; ils seraient mieux avisés d'expliquer, en bons positivistes connaisseurs de la hiérarchie des normes : « mon acte a l'apparence de l'illégalité car il viole telle norme juridique (par exemple une loi), *mais* cette norme n'est pas valide car elle n'est pas conforme à telle norme juridique supérieure (par exemple la Constitution), *donc* mon acte, étant pour sa part conforme à la norme supérieure, est valide ». Ce dernier argument présente par ailleurs l'avantage de parfaitement correspondre à la réalité des faits, puisqu'en 1956 la campagne de Montgomery déclenchée par le refus de Rosa Parks de céder sa place à un Blanc dans le bus (alors que le règlement local l'y obligeait) s'acheva lorsque la Cour suprême déclara anticonstitutionnelle la législation ségrégationniste de Montgomery, en vertu du quatorzième Amendement, que Rosa Parks avait fait valoir dès le départ.

L'argument positiviste consiste à soutenir que l'illégalité de la désobéissance civile est excusée par le fait que la loi violée est anticonstitutionnelle<sup>1</sup>. En conséquence, l'acte désobéissant est pour sa part constitutionnel et légal. L'argument est dit *positiviste* au sens où il ne fait aucune référence à la transcendance ou à la notion de justice. Les

---

<sup>1</sup> King ne cherche donc pas à prouver que la désobéissance civile est justifiée dans l'absolu, dans tous les cas, mais seulement qu'elle est juridiquement valide lorsque la loi qu'elle transgresse est anticonstitutionnelle. Il ne dit en aucun cas qu'il faudrait légaliser la désobéissance civile, mais seulement que dans les cas précis où elle enfreint une loi anticonstitutionnelle elle ne devrait pas être sanctionnée.

désobéissants tentent de reporter l'illicéité de leur propre action sur la loi qu'ils transgressent<sup>2</sup>. L'illégalité de l'acte est assumée, mais elle est justifiée, paradoxalement, par sa constitutionnalité, ou par l'inconstitutionnalité de la loi violée. Nous pouvons parler d'une illégalité justifiée par la lutte contre l'inconstitutionnalité.

King, dans l'ouvrage *Révolution non-violente*, dans lequel il fit publier la *Lettre*, écrit que la désobéissance civile doit « [réaliser] les buts proposés par le préambule de la Constitution » (King, 2006 : 29). Les Noirs passent à l'action directe car ils attendent depuis plus de trois cent quarante ans de pouvoir jouir de leurs « droits constitutionnels », ajoute-t-il dans la *Lettre*. Ici, nulle référence à une justice transcendante ou divine, ni au droit naturel. Le dilemme du citoyen ne vient pas du conflit entre les ordres de l'Etat et les injonctions de sa conscience, de la nature ou de Dieu (Spitz, 1954 : 391) ; il émerge de l'incompatibilité entre une loi en vigueur et la Constitution américaine. En désobéissant à un ordre particulier, le citoyen soutient qu'il est plus loyal à la Constitution que ceux qui voudraient l'obliger à la violer. Comme l'explique Christian Mellon, le Mouvement des droits civiques, « pour justifier ses violations des lois racistes de certains États du Sud, s'appuyait sur les lois votées à Washington déclarant illégale la discrimination raciale. Ainsi la discrimination dans les gares routières avait-elle été interdite depuis longtemps par la loi fédérale lorsque commencèrent les " *freedom rides* ", ces voyages en bus dans les États racistes, au cours desquels les militants blancs et noirs utilisaient ensemble les installations des gares routières » (Mellon, 1998) Mais cette justification de la désobéissance civile au nom de l'inconstitutionnalité de la norme violée ne reflète pas le fond de la pensée de King.

En effet, cet argumentaire positiviste n'a été utilisé que durant les premières années du mouvement, puis de manière très sporadique par la suite. Hannah Arendt a relevé cette rupture, primordiale, lorsqu'elle écrit que le mouvement des droits civiques, à ses débuts *seulement*, justifie son « droit à la violation du droit » par la volonté de soumettre la loi enfreinte à un test de constitutionnalité (Arendt, 1972 : 55). Mais Arendt ne va pas au bout du raisonnement. Elle omet d'interroger la cause de cette rupture. Pourquoi, en effet, King abandonne-t-il la justification positiviste de la désobéissance civile ? Parce que, pensons-nous, il l'avait adopté pour des *raisons pragmatiques*, et non par adhésion sincère au positivisme juridique et à la Constitution américaine. Il respectait certes les valeurs de la

---

2 Pour un bon développement de cet argument parmi les groupes désobéissants actuels, se reporter à D. Hiez, « Les conceptions du droit et de la loi dans la pensée désobéissante », *La désobéissance civile, Approches politiques et juridiques*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, pp. 71-76.

Constitution et les idées des Federalist Papers mais, en définitive, King était un véritable jusnaturaliste, dont les valeurs suprêmes, nous l'avons dit, n'étaient pas de celles que nous associons à la Constitution américaine. Il se référait à la Constitution et déployait une justification positiviste de la désobéissance civile par pur pragmatisme.

Mais alors, de quelle manière le positivisme juridique fut-il utile à King ? Il faut comprendre ici que l'argumentaire positiviste est profondément lié à l'une des tactiques du mouvement des droits civiques, à savoir la *tactique judiciaire*, qui consiste à utiliser les tribunaux pour combattre l'oppression des Noirs. En désobéissant à un règlement ou une loi jugé injuste, King provoque un procès, au cours duquel il pourra faire entendre au juge que, selon lui, la norme qu'il a violée doit être considérée comme nulle du fait de son caractère inconstitutionnel. Le contrôle par voie d'exception, en remontant jusqu'à la Cour suprême, permet ainsi de rendre définitivement inapplicable la norme critiquée.

Le point central est ici que King lutte contre une loi qu'il juge *injuste* mais que, pour la faire abroger, il insiste non sur son caractère injuste mais sur son caractère *inconstitutionnel*, ce qui est tout à fait différent. King utilise donc la Constitution américaine de manière instrumentale. Pour mettre fin à la ségrégation, il profite du fait qu'elle soit, selon lui, à la fois injuste *et* inconstitutionnelle. La désobéissance, par exemple au règlement qui interdit aux Noirs d'entrer dans les gares routières, vise alors à amener à un procès où le juge pourra trancher de la constitutionnalité des lois ségrégationnistes. Tout se joue ici : tant que les tribunaux sont de son côté, le mouvement des droits civiques a intérêt à désobéir pour obtenir des procès qui annuleront les lois ségrégationnistes. *Mais*, dès l'instant où les juges fédéraux prennent des décisions favorables aux ségrégationnistes et renforcent ainsi leurs lois, les Noirs n'ont plus intérêt à rechercher des procès, et à mener une tactique judiciaire qui s'accompagne d'une rhétorique positiviste. Lorsque les tribunaux déboutent les Noirs et confirment la constitutionnalité des lois ségrégationnistes, l'argumentaire positiviste devient inutile et inefficace<sup>3</sup>.

---

3 Cette « rupture » s'est faite progressivement. King a toujours été sceptique envers la tactique judiciaire, car il savait que les tribunaux du Sud étaient ségrégationnistes et il en voulait à la Cour suprême d'avoir été volontairement ambiguë lors de l'arrêt « *Brown v. Board of Education* » du 17 mai 1954. En 1964, constatant que les grandes victoires des Noirs devant les tribunaux « n'ont eu aucun effet dans la réalité », et que de toute façon ces victoires se font de plus en plus rares, King condamne définitivement la tactique consistant à « gagner des victoires judiciaires ». Il appelle à inventer une « tactique nouvelle ».

### Bibliographie

- Arendt Hannah, 1972, *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy
- Gautier, Claude, 2005/2, « Texte, contexte et intention illocutoire de l'auteur. Les enjeux du programme méthodologique de Quentin Skinner », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 42, p. 175-192
- Gouverneur, Sophie, 2009, « Leo Strauss : art d'écrire et clair-obscur », in *Rue Descartes*, vol. 3, n°65, p. 35-45
- Gress, Thibaut, « Leo Strauss : La persécution et l'art d'écrire », consulté sur Internet le 15 aout 2011 :  
(<http://www.actu-philosophia.com/spip.php?article133>)
- Guilhaumou, Jacques, 2001, « L'histoire des concepts : le contexte historique en débat », in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 56, n°3, p. 685-698
- Hiez, David, 2008, « Les conceptions du droit et de la loi dans la pensée désobéissante », *La désobéissance civile, Approches politiques et juridiques*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion
- King, Martin Luther, 2006, *Révolution non violente*, Paris, Payot & Rivages
- Mellon, Christian, 1998, « Qu'est-ce que la désobéissance civile ? », *Alternatives Non-violentes*, n°108, p. 9-17
- Rancière, Jacques, 1981, *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard
- Sedeyn, Olivier, in Strauss, Leo, 2003, *La persécution et l'art d'écrire*, Paris, Editions de l'éclat
- Skinner, Quentin, 1997, « Actualité de Hobbes. Les concepts et l'histoire », in *Le Débat*, n°96, p. 182-197
- Skinner, Quentin, 2002, *Visions of Politics. Volume I: Regarding Method*, Cambridge, Cambridge University Press
- Spitz, David, 1954, « Democracy and the Problem of Civil Disobedience », *The American Political Science Review*, Vol. 48, n°2, p. 386-403
- Strauss, Leo, 1986, *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion
- Strauss, Leo, 2003, *La persécution et l'art d'écrire*, Paris, Editions de l'éclat
- Ward, Ian, 2009, « Helping the Dead Speak : Leo Strauss, Quentin Skinner, and the Arts of Interpretation in Political Thought », *Polity*, Vol. 41, n°2, p. 235-255